



Formation présentielle

BILAN DE PREVENTION

Contexte

Depuis janvier 2024, les bilans de prévention à l'officine sont destinés à tous les assurés sociaux à des âges clés de la vie entre : 18 et 25 ans 45 et 50 ans 60 à 65 ans 70 à 75 ans. D'une durée de trente minutes, les objectifs de ces entretiens sont d'initier une démarche de sensibilisation et de prévention individualisée afin de réaliser un plan personnalisé de prévention et permettre au patient de devenir acteur de sa santé. Cibler une ou deux priorités de santé (alimentation, dépistage des cancers, vaccination, santé sexuelle, activité physique, santé mentale, environnement, perte d'autonomie, accès aux droits...) et établir des actions concrètes à mettre en place au sein de ce temps d'échange en utilisant des techniques d'entretien motivationnel.

Les pharmaciens jouent un rôle primordial dans la réalisation de ces bilans de prévention et la promotion de ce nouvel entretien au comptoir.

Objectifs

- Maîtriser les différentes étapes du bilan de prévention (analyse de l'auto-questionnaire, repérage des risques, identification des priorités de prévention, rédaction du PPP)
- Mener l'entretien en sachant utiliser les techniques d'entretien motivationnel pour stimuler le patient à devenir acteur de sa propre santé
- Apporter au patient des conseils pour chaque thématique

Prérequis

Aucun

Public visé

Pharmaciens

Durée

1 journée (7h)

Formateur

- Isabelle Savoyaud : docteure en pharmacie - formatrice

Programme de la formation

9h00 – Accueil (15 minutes)

- Présentation des participants et de leurs attentes
- Présentation de la formation et de ses objectifs
- Questionnaire d'autoévaluation sur les connaissances fondamentales

Présentation du bilan de prévention (30 minutes)

- Comprendre la plus-value santé d'un bilan de prévention



- Bien connaître les différentes étapes du bilan de prévention

Pouvoir mener un bilan une fois les différentes étapes acquises (90 minutes)

- Présentation du livret « Bilan de prévention »
- Comprendre le rôle du pharmacien à chaque étape
- Savoir où récupérer chaque document au sein du livret
- Explication des documents correspondant aux étapes
 - Auto-questionnaire
 - Fiche de repérage
 - Liste des tests pour le parcours de santé
 - Formulaire de rédaction du PPP
 - Exemples de listes de ressources

Modalités administratives et rémunération (30 minutes)

- Connaître la méthode pour se déclarer comme effecteur
- Connaître les principes de la facturation (montant de la rémunération et cas particuliers)

Technique d'entretien motivationnel (45 minutes)

- Savoir se positionner et utiliser les bonnes questions dans l'entretien motivationnel
- Comprendre la balance décisionnelle
- Savoir reconnaître le stade motivationnel du patient et appliquer les stratégies adaptées à ce stade

Pratique sur 4 cas : 18-25 ans / 45-50 ans / 60-65 ans / 70-75 ans (3 heures)

- En amont : récupération et analyse de l'auto-questionnaire patient
- Lors du bilan :
 - Reprise des 4 préoccupations principales
 - Travail sur la fiche de repérage
 - Priorisation d'un ou deux sujets de prévention
 - Conseils prodigués au patient
 - Etablissement d'un Plan personnalisé de prévention (PPP)
 - Choix des ressources à proposer au patient
- En aval : Possibilité de suivi du patient

SYNTHESE DE LA FORMATION (30 minutes)

- Synthèse et conclusion sur les recommandations générales
- Test de connaissances de fin de session
- Questionnaire de satisfaction
- Remise de l'attestation de fin de formation

Les horaires sont donnés à titre indicatif.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie sur les méthodes participatives et interactives qui permettent de capitaliser sur l'expérience et les connaissances des participants en interaction avec le formateur.



Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques (cas cliniques). L'utilisation de techniques d'animation variées (exercices de mémorisation par jeux, mise en situation, analyse de cas cliniques) favorisent l'action et le rythme pour un apprentissage actif.

L'analyse de cas cliniques permet aux stagiaires de se projeter dans leur exercice quotidien. La restitution du groupe permet au stagiaire d'ajuster son discours et favorise l'amélioration effective et progressive dans la pratique professionnelle des participants.

Moyens pédagogiques

- Support visuel (diaporama PowerPoint) projeté sur écran via vidéoprojecteur
- Présentation de cas cliniques
- Documents remis aux stagiaires : support de prises de notes contenant les cas pratiques
- Matériel utilisé : un vidéo projecteur et un paperboard
- Interactivité du groupe, échanges et partage des expériences de chacun

Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation des attentes par un tour de table en début de formation
- Les stagiaires renseignent, en début de session, un quiz de connaissances qui leur permet de s'auto-évaluer. Ce questionnaire de connaissances est à nouveau renseigné en fin de session et valide l'acquisition des connaissances.
- Le formateur s'assure régulièrement de l'adéquation du contenu au niveau des stagiaires à l'aide d'exercices réalisés en groupe (questions / réponses, jeux pédagogiques, quiz, ...).
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de session.
- Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé 2 mois après la formation.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr